



## Calendrier de la formation

- > **Dates** : du 8 octobre 2026 au 5 octobre 2027 (*fin au 3/12/27 pour les apprentis*)
- > Formation en alternance à temps plein en continu durant 39 semaines
- > Durée totale de la formation : 1645 heures sur 50 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Enseignement théorique : 546 heures soit 14 heures par semaine (+98h si module optionnel)
- > Stage en milieu professionnel : Sur les 1099 heures : 651 heures minimum pour les salariés et autofinancements, 1099 h minimum pour les demandeurs d'emploi sur des fonctions d'animateur technicien. Congés payés pour les salariés (en fonction de la CCN applicable)
- > Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



## Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
- > Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s), + épreuve écrite d'analyse d'un texte d'actualité.
- > Date des entretiens : 25 juin 2026 et 24 août 2026 (*si places encore disponibles*)
- > Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



## Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers : à partir de février 2020
- > Clôture des inscriptions 20 juin 2026 pour les admissions de juin, 22 août 2026 pour les éventuelles admissions d'août

# BPJEPS ASEC spécialité animateur

## Mention « animation socio-éducative et culturelle »

Lieu : Toulouse

Mise à jour mai 2026

### La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »**. La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

*A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS.*

### Objectifs et contenus des blocs de formation

**Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation**

#### Objectifs

- ✓ Identifier le territoire et ses acteurs
- ✓ Analyser les besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Concevoir des projets innovants
- ✓ Maîtriser les outils de suivi et d'évaluation
- ✓ Connaître les enjeux du développement durable et les obligations administratives liées à l'activité.

#### Contenus

Diagnostic de l'environnement d'une structure  
Acteurs du champ de l'animation  
Connaissance des publics  
Techniques d'entretiens et d'enquêtes  
Méthodologie de projet  
Gestion administrative du projet (moyens humains et techniques)  
Conception et mobilisation d'outils de suivi et d'évaluation  
Impact écologique du projet  
Conduite d'une équipe (suivi, engagement, gestion de conflits)  
Rédaction de bilan de projet

**Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation**

#### Objectifs

- ✓ Maîtriser les outils de promotion des activités de la structure
- ✓ Savoir adapter un message aux différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap
- ✓ Sélectionner les canaux de communication les plus pertinents et de concevoir des contenus clairs, attractifs et inclusifs.

#### Contenus

Connaissance des publics  
Accessibilité de la communication  
Outils de création de supports de communication  
Sensibilisation aux médias et médias sociaux  
Règles déontologiques et posture de l'animateur.

## **Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation**

- > Posséder une expérience minimum de **200 heures** dans l'animation ou un titre ou diplôme de dispense
  - > Être titulaire d'un diplôme ou titre de **secourisme**
- Satisfaire aux épreuves d'admission

## **handicap mental, psychique & troubles dys**

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référente handicap** Stephanie.COULANGE@ufcv.fr est disponible pour envisager l'**aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

## **Organisme de formation**

UFCV Délégation Régionale Occitanie  
Site de Toulouse  
15 allée de Bellefontaine – CS 54733  
31047 Toulouse Cedex 1  
05.61.12.58.00  
> Siret : 775 685 621 01646  
formationpro-occ@ufcv.fr  
> N° déclaration d'activité :  
11750896975  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

## **Lieu de formation**

UFCV Site de Toulouse  
15 allée de Bellefontaine –Toulouse  
05.61.12.58.04  
> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

## **Coût**

8190,00 €  
Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts  
Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site **formation-professionnelle.ufcv.fr**

**Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :** *Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure*

### **Objectifs**

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'activités adaptées à tous les publics.
- ✓ Définir des objectifs pédagogiques clairs, à choisir des méthodes d'animation participatives et inclusives
- ✓ Créer un environnement sécurisé et stimulant
- ✓ Adapter ses pratiques aux besoins des participants
- ✓ Évaluer l'efficacité de ses interventions et ajuster son approche pédagogique.

### **Contenus**

Connaissance des publics  
Education populaire et méthodes pédagogiques engageantes  
Conception de séquences et séances d'activités  
Adaptation et évaluation des séquences d'activités  
Gestion de la dynamique de groupe  
Prise en compte du handicap  
Gestion de conflits  
Posture de l'animateur  
Gestion des risques  
Communication bienveillante  
Analyse de pratique et outils d'évaluation

**Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04)** *Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

### **Objectifs**

- ✓ Créer un environnement de confiance et favoriser le lien social au sein du groupe.
- ✓ Être en capacité de diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux : développement durable, valeurs de la République, lutte contre les discriminations, violences sexuelles et sexistes...
- ✓ Prévenir les conflits et favoriser le bien-être de tous.

### **Contenus**

Connaissance des structures  
Connaissance des publics  
Valeurs de la république et de la laïcité et enjeux sociétaux  
Gestion des conflits  
Aménagement des espaces  
Déplacement et sécurité  
Rythme des publics  
Dynamique de groupe  
Compétences psycho-sociales

## **Modalités d'obtention de la certification**

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

### **Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) :**

Production d'un document écrit présentant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Le document sera support à un entretien avec le jury.

### **Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) :**

Production d'un ou plusieurs supports présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet (supports de communication notamment) mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce document sera support à un entretien avec le jury.



## Références de la formation

> **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur »** mention « animation socio-éducative et culturelle »

> Cours par correspondance : non

> Utilisation du multimédia : oui

> Formation ouverte à distance : partielle

> Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024

> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

> Niveau visé : 4

> Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle

> Formacodes : 15436 : Éducation sportive, 44067 : Animation socioculturelle ;

> ROME : G1202, G1203

> Code Certif Info : 117943

> N° fiche RNCP : 39926-date d'enregistrement : 09/12/2024

> Code CPF : 241669



## Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une **forte expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à participer à la conduite de séquences de formation au cours de l'action.

### Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :

Production d'un document écrit personnel présentant des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, et de conduire une séance d'activités devant les évaluateurs. Le document ainsi que la séance seront supports à un entretien avec le jury.

### Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) :

Production d'un document écrit personnel présentant l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

### Modules optionnels (pour plus de précision nous contacter)

#### Module Projets et publics fragilisés

Spécificité des BPJEPS de l'Ufcv Toulouse depuis 2006, vous pouvez suivre 14 journées plus spécifiques à cette approche liée au maintien de l'autonomie et du lien social.

#### Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs (CC DACM)

Pendant notre BPJEPS ASEC, vous pouvez demander à bénéficier d'un aménagement de planning, et vous inscrire en plus au CC DACM.

### Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

**Cette formation en présentiel** vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

> Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.

> Des **ateliers pratiques** pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).

> Des **visites de terrain** pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)

> Des **stages en entreprise** pour acquérir une expérience concrète.

#### L'action de formation dispose :

> d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel de jeux et activités d'expression, ressources documentaires...)

> d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;

> d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.  
Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

**Formation à distance** : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

### Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

#### Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

#### Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).

Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

### Engagement qualité des formations

> Certification Qualiopi n°2411\_CN\_04819\_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site

<https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Calendrier de la formation - Hors modules optionnels

2026						2027																			
oct-26		nov-26		déc-26		janv-27		févr-27		mars-27		avr-27		mai-27		juin-27		juil-27		août-27		sept-27		oct-27	
jeu/1		dim/1	férié	mar/1	UfcvBC3	ven/1	férié	lun/1	UfcvBC3	lun/1	UfcvBC3	jeu/1	StrucBC1	sam/1	férié	mar/1	UfcvBC2	jeu/1	StrucBC4	dim/1		mer/1	StrucBC4	ven/1	StrucBC4
ven/2		lun/2	UfcvBC3	mer/2	StrucBC3	sam/2		mar/2	UfcvBC3	mar/2	UfcvBC1	ven/2	StrucBC1	dim/2		mer/2	StrucBC2	ven/2	UfcvBC4	lun/2	cong	jeu/2	StrucBC4	sam/2	
sam/3		mar/3	UfcvBC3	jeu/3	StrucBC3	dim/3		mer/3	StrucBC3	mer/3	StrucBC1	sam/3		lun/3	UfcvBC1	jeu/3	StrucBC2	sam/3		mar/3	cong	ven/3	StrucBC4	dim/3	
dim/4		mer/4	StrucBC3	ven/4	StrucBC3	lun/4	UfcvBC3	jeu/4	StrucBC3	jeu/4	StrucBC1	dim/4		mar/4	UfcvBC1	ven/4	StrucBC2	dim/4		mer/4	cong	sam/4		lun/4	UfcvBC4
lun/5		jeu/5	UfcvBC3	sam/5		mar/5	UfcvBC3	ven/5	StrucBC3	ven/5	StrucBC1	lun/5	StrucBC1	mer/5	StrucBC1	sam/5		lun/5	StrucBC4	jeu/5	cong	dim/5		mar/5	UfcvBC4
mar/6		ven/6	UfcvBC3	dim/6		mer/6	StrucBC3	sam/6		sam/6		mar/6	StrucBC1	jeu/6	férié	dim/6		mar/6	StrucBC4	ven/6	cong	lun/6	UfcvBC4		
mer/7		sam/7		lun/7	UfcvBC3	jeu/7	StrucBC3	dim/7		dim/7		mer/7	StrucBC1	ven/7	StrucBC1	lun/7	StrucBC2	mer/7	StrucBC4	sam/7	cong	mar/7	UfcvBC4		
jeu/8	UfcvBC3	dim/8		mar/8	UfcvBC3	ven/8	StrucBC3	lun/8	StrucBC3	lun/8	UfcvBC1	jeu/8	StrucBC1	sam/8		mar/8	StrucBC2	jeu/8	StrucBC4	dim/8	cong	mer/8	StrucBC4		
ven/9	UfcvBC3	lun/9	UfcvBC3	mer/9	StrucBC3	sam/9		mar/9	StrucBC3	mar/9	UfcvBC1	ven/9	StrucBC1	dim/9		mer/9	StrucBC2	ven/9	StrucBC4	lun/9	cong	jeu/9	StrucBC4		
sam/10		mar/10	UfcvBC3	jeu/10	StrucBC3	dim/10		mer/10	StrucBC3	mer/10	StrucBC1	sam/10		lun/10	UfcvBC2	jeu/10	StrucBC2	sam/10		mar/10	cong	ven/10	StrucBC4		
dim/11		mer/11	férié	ven/11	StrucBC3	lun/11	UfcvBC3	jeu/11	StrucBC3	jeu/11	StrucBC1	dim/11		mar/11	UfcvBC2	ven/11	StrucBC2	dim/11		mer/11	cong	sam/11			
lun/12	UfcvBC3	jeu/12	StrucBC3	sam/12		mar/12	UfcvBC3	ven/12	StrucBC3	ven/12	StrucBC1	lun/12	StrucBC1	mer/12	StrucBC2	sam/12		lun/12	StrucBC4	jeu/12	cong	dim/12			
mar/13	UfcvBC3	ven/13	StrucBC3	dim/13		mer/13	StrucBC3	sam/13		sam/13		mar/13	StrucBC1	jeu/13	StrucBC2	dim/13		mar/13	StrucBC4	ven/13	cong	lun/13	UfcvBC4		
mer/14	UfcvBC3	sam/14		lun/14	UfcvBC3	jeu/14	StrucBC3	dim/14		dim/14		mer/14	StrucBC1	ven/14	StrucBC2	lun/14	UfcvBC4	mer/14	férié	sam/14	cong	mar/14	UfcvBC4		
jeu/15	UfcvBC3	dim/15		mar/15	StrucBC3	ven/15	StrucBC3	lun/15	StrucBC3	lun/15	UfcvBC1	jeu/15	StrucBC1	sam/15		mar/15	UfcvBC2	jeu/15	StrucBC4	dim/15	cong	mer/15	StrucBC4		
ven/16	UfcvBC3	lun/16	UfcvBC3	mer/16	StrucBC3	sam/16		mar/16	StrucBC3	mar/16	UfcvBC1	ven/16	StrucBC1	dim/16		mer/16	StrucBC4	ven/16	StrucBC4	lun/16	StrucBC4	jeu/16	StrucBC4		
sam/17		mar/17	UfcvBC3	jeu/17	StrucBC3	dim/17		mer/17	StrucBC3	mer/17	StrucBC1	sam/17		lun/17	férié	jeu/17	StrucBC2	sam/17		mar/17		StrucBC4	ven/17	StrucBC4	
dim/18		mer/18	StrucBC3	ven/18	StrucBC3	lun/18	UfcvBC3	jeu/18	StrucBC3	jeu/18	StrucBC1	dim/18		mar/18	UfcvBC2	ven/18	StrucBC2	dim/18		mer/18	StrucBC4	sam/18			
lun/19	StrucBC3	jeu/19	StrucBC3	sam/19		mar/19	UfcvBC3	ven/19	StrucBC3	ven/19	StrucBC1	lun/19	UfcvBC1	mer/19	StrucBC2	sam/19		lun/19	StrucBC4	jeu/19	StrucBC4	dim/19			
mar/20	StrucBC3	ven/20	StrucBC3	dim/20		mer/20	StrucBC3	sam/20		sam/20		mar/20	StrucBC1	jeu/20		dim/20		mar/20	StrucBC4	ven/20	StrucBC4	lun/20	UfcvBC4		
mer/21	StrucBC3	sam/21		lun/21	StrucBC3	jeu/21	StrucBC3	dim/21		dim/21		mer/21	StrucBC1	ven/21	StrucBC2	lun/21	UfcvBC4	mer/21	StrucBC4	sam/21		mar/21	UfcvBC4		
jeu/22	StrucBC3	dim/22		mar/22	StrucBC3	ven/22	StrucBC3	lun/22	UfcvBC3	lun/22	UfcvBC1	jeu/22	StrucBC1	sam/22		mar/22	UfcvBC2	jeu/22	StrucBC4	dim/22		mer/22	StrucBC4		
ven/23	StrucBC3	lun/23	UfcvBC3	mer/23		sam/23		mar/23	UfcvBC3	mar/23	UfcvBC1	ven/23	StrucBC1	dim/23		mer/23	StrucBC4	ven/23	StrucBC4	lun/23	StrucBC4	jeu/23	StrucBC4		
sam/24		mar/24	UfcvBC3	jeu/24		dim/24		mer/24	StrucBC3	mer/24	UfcvBC1	sam/24		lun/24	UfcvBC2	jeu/24	StrucBC2	sam/24		mar/24	StrucBC4	ven/24	StrucBC4		
dim/25		mer/25	StrucBC3	ven/25	férié	lun/25	UfcvBC3	jeu/25	StrucBC3	jeu/25	UfcvBC1	dim/25		mar/25	UfcvBC2	ven/25	StrucBC2	dim/25		mer/25	StrucBC4	sam/25			
lun/26	StrucBC3	jeu/26	StrucBC3	sam/26		mar/26	UfcvBC3	ven/26	StrucBC3	ven/26	UfcvBC1	lun/26	UfcvBC1	mer/26	StrucBC2	sam/26		lun/26	StrucBC4	jeu/26	StrucBC4	dim/26			
mar/27	StrucBC3	ven/27	StrucBC3	dim/27		mer/27	StrucBC3	sam/27		sam/27		mar/27	UfcvBC1	jeu/27	StrucBC2	dim/27		mar/27	StrucBC4	ven/27	UfcvBC4	lun/27	UfcvBC4		
mer/28	StrucBC3	sam/28		lun/28		jeu/28	StrucBC3	dim/28		dim/28		mer/28	StrucBC1	ven/28	StrucBC2	lun/28	UfcvBC4	mer/28	StrucBC4	sam/28		mar/28	UfcvBC4		
jeu/29	StrucBC3	dim/29		mar/29		ven/29	StrucBC3			lun/29	férié	jeu/29	StrucBC1	sam/29		mar/29	UfcvBC2	jeu/29	StrucBC4	dim/29		mer/29	StrucBC4		
ven/30	StrucBC3	lun/30	UfcvBC3	mer/30		sam/30				mar/30	UfcvBC1	ven/30	StrucBC1	dim/30		mer/30	StrucBC4	ven/30	StrucBC4	lun/30	UfcvBC4	jeu/30	StrucBC4		
sam/31				jeu/31		dim/31				mer/31	StrucBC1			lun/31	UfcvBC2			sam/31		mar/31	UfcvBC4				